



Votants : 76
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 20 janvier 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 31 janvier 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 30 janvier 2017

FINANCES – ALLOCATION D'ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE PREVISIONNELLE 2017

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Jeanine BARBOTIN, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Carole BRUNETEAU à Dominique JEUFFRAULT, Christelle CHASSAGNE à Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain CHAUFFIER à Jean-Luc CLISSON, Marie-Chantal GARENNE à Alain BAUDIN, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Agnès JARRY à Elmano MARTINS, Guillaume JUIN à Yvonne VACKER, Marcel MOINARD à Alain LIAIGRE, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Dominique SIX, Céline VALEZE à Marie-Christelle BOUCHERY

Titulaires absents suppléés :

Jean-François SALANON par Roger MARCHESSEAU

Titulaires absents :

Jean-Claude FRADIN, Simon LAPLACE, Nathalie SEGUIN

Titulaires absents excusés :

Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAUT, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOURE, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Sebastien PARTHENAY, Alain PIVETEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Elodie TRUONG, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Florent SIMMONET

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170130-C24-01-2017-DE
Date de télétransmission : 01/02/2017
Date de réception préfecture : 01/02/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 30 JANVIER 2017

FINANCES – ALLOCATION D'ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE PREVISIONNELLE 2017

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu :

L'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, modifié par Décret n°2013-463 du 3 juin 2013 – art.1 ;

- La loi n°2004-809 du 13 Août 2004 relative aux li bertés et responsabilités locales ;
- La loi de Finances 2011 et notamment son article 108 portant dérogation aux modalités de révision du montant de l'Attribution de Compensation ;
- La loi de Finances rectificative 2014 n° 2014-1655 du 29 décembre 2014 et notamment son article 34 modifiant les modalités de révision des attributions de compensation ;
- La délibération n° C-5-04-2016 du 11 avril 2016 re lative aux ajustements des montants des attributions communautaires 2016 suite à la CLETC du 25 janvier 2016 ;
- La délibération du 8 décembre 2016 relative au vote du budget primitif 2017.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Adopter les montants prévisionnels des attributions communautaires pour l'année 2017, conformément au tableau ci-annexé. Ces montants seront ajustés, en cas d'éléments nouveaux évalués par la CLETC et validés par le Conseil d'Agglomération ;
- Procéder au versement par douzième des montants d'AC dues, hormis pour les communes percevant un montant inférieur ou égal à 30 000 € dont les versements seront effectués en une seule fois.

ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE PREVISIONNELLE 2017

	Attributions communautaires pour 2016 <i>Délibération du 11/04/2016</i>	Proposition Attributions communautaires prévisionnelles pour 2017
AIFFRES	230 894	230 894
AMURE *	12 599	12 599
ARCAIS *	24 757	24 757
BEAUVOIR SUR NIORT	362 631	362 631
BELLEVILLE *	15 576	15 576
BESSINES	182 512	182 512
BOISSEROLLES *	7 343	7 343
BOURDET (Le) *	17 081	17 081
BRULAIN	93 768	93 768
CHAURAY	3 995 506	3 995 506
COULON	47 536	47 536
ECHIRE	192 905	192 905
EPANNES *	28 121	28 121
FORS	299 940	299 940
FRONTENAY ROHAN ROHAN	165 155	165 155
GERMOND ROUVRE	39 731	39 731
GRANZAY-GRIPT	623 602	623 602
JUSCORPS	54 227	54 227
LA FOYE MONJAULT	107 746	107 746
MAGNE	197 630	197 630
MARIGNY	168 704	168 704
MAUZE SUR LE MIGNON	518 191	518 191
NIORT	14 813 833	14 813 833
PRAHECQ	924 091	924 091
PRIARE *	7 003	7 003
PRIN DEYRANCON	114 974	114 974
PRISSE LA CHARRIERE	126 000	126 000
ROCHENARD (La) *	13 047	13 047
SAINT ETIENNE LA CIGOGNE *	18 828	18 828
SAINT GELAIS	135 160	135 160
SAINT GEORGES DE REX *	22 409	22 409
SAINT HILAIRE LA PALUD	134 810	134 810
SAINT MARTIN DE BERNEGOUE	101 099	101 099
SAINT MAXIRE	63 287	63 287
SAINT REMY *	24 698	24 698
SAINT ROMANS DES CHAMPS *	23 129	23 129
SAINT SYMPHORIEN	362 962	362 962
SANSAIS *	19 403	19 403
SCIECQ *	16 428	16 428
THORIGNY SUR LE MIGNON *	5 674	5 674
USSEAU	37 899	37 899
VALLANS	42 159	42 159
VANNEAU IRLEAU (Le)	274 605	274 605
VILLIERS EN PLAINE	34 957	34 957
VOUILLE	108 264	108 264
	24 810 874	24 810 874

- Montants des AC arrondis à l'Euro le plus proche

*Communes dont l'AC est inférieur à 30 000 € donc versement en une seule fois.

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20170130-C24-01-2017-DE Date de télétransmission : 01/02/2017 Date de réception préfecture : 01/02/2017
--

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170130-C24-01-2017-DE
Date de télétransmission : 01/02/2017
Date de réception préfecture : 01/02/2017